

# Référentiel de Compétition

# MÉTIER N° 28

# ART FLORAL

Soumis par :

Stéphanie Cervo, Expert National  
Juliette Hamelin, Expert National Adjoint  
Nolwenn Pittet, Expert Monde  
Elodie Bergerot, Expert Europe  
Sylvaine Agator, Membre de l'équipe métier

Date : 20/02/2024

# TABLE DES MATIÈRES

1.	NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER .....	3
2.	CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL.....	4
3.	LE SUJET D'ÉPREUVE.....	6
4.	NOTATION .....	7
5.	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER .....	9
6.	ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX .....	10

# 1. NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER

## LE NOM DU MÉTIER EST ART FLORAL

### DESCRIPTION DU MÉTIER

Le fleuriste exerce une activité à caractère artisanal, artistique et commercial.

Il est proche de la nature, observe et respecte les végétaux dans l'exercice de son métier-passion.

Les végétaux sont délicats, facilement endommagés ou gâtés et ont une durée de conservation limitée. Le fleuriste doit être respectueux des matières premières avec lesquelles il travaille.

La relation humaine et son esprit créatif lui permettent de traduire des émotions, pour toutes les occasions de la vie.

Il met en œuvre son savoir-faire pour créer des bouquets, des assemblages piqués, montés, remontés, racinés et des œuvres florales à thème (mariages, séminaires, grands décors, vitrines...). Le fleuriste doit avoir une perception artistique, technique et être capable d'offrir des conseils d'expert appropriés au client tout en interprétant la vision du projet fini.

Lors de la conception d'une œuvre florale, qu'il s'agisse d'un petit bouquet ou d'une grande installation pour un événement majeur, le fleuriste doit être innovant, créatif et faire preuve d'un talent artistique et esthétique.

Le fleuriste doit appliquer les règles de la composition, de la couleur et de la technique en vigueur dans le monde de la fleuristerie. Il doit montrer des idées claires (principes et éléments de la conception florale) dans ses œuvres.

Il propose aussi des prestations ou services en lien avec l'art floral, le commerce ou la décoration.

Sa grande sensibilité se conjugue avec un tempérament volontaire, un sens de l'initiative et un esprit d'équipe.

Étant au service de sa clientèle, il doit être réactif et disponible en s'adaptant aux contraintes saisonnières et au surcroît d'activité les jours de fête et les week-ends.

Il est important pour lui de maîtriser les outils et techniques de communication ainsi que les nouvelles technologiques pour assurer une activité ancrée dans la modernité.

Afin de répondre à certains besoins de suivre les tendances dans le but de pérenniser son activité, le fleuriste a la possibilité de se former tout au long de son parcours professionnel. Il doit se tenir au courant des nouveautés techniques ou esthétiques.

## DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES AU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce Règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.

## 2. CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL

La compétition est une démonstration et une évolution de tout ou partie des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Être soigneux et minutieux
- Agilité et habileté manuelle
- Utilisation des techniques appliquées à la profession (liage, piquage, montage, dressage, emballage...)
- Connaissance et utilisation des outils et matériaux de construction
- Utilisation des outils de communication et nouvelles technologies

### COMPÉTENCES THÉORIQUES

**Les connaissances théoriques sont requises, mais ne seront pas testées à proprement parler :**

Le fleuriste doit mettre en œuvre tout son savoir-faire, pour cela, il doit conjuguer des **compétences** dans différents domaines :

#### **Savoirs et compétences :**

##### **Artistiques :**

- Notions d'Histoire et d'Histoire de l'Art
- Créativité
- L'esthétique
- Les couleurs
- Les textures
- Équilibre et proportions

##### **Botaniques :**

- Reconnaissance des végétaux
- Connaissance sur l'entretien et l'utilisation optimale des végétaux

**Commerciaux :**

- Communication verbale et écrite, sur tous types de supports (papier, informatique)
- Relation client
- Sens du commerce
- Technique de vente
- Disponibilité
- Réactivité
- Maîtrise de la langue et savoir compter

**Organisationnels et Gestion :**

- Relations humaines au sein d'une équipe de travail
- Analyse et planification des tâches
- Méthodes d'achat, connaissance des produits, de la saisonnalité, de la disponibilité, des prix, de la qualité
- Gestion des stocks, limitation des pertes, optimisation de la rentabilité
- Gestion financière, comptabilité

Le compétiteur devra connaître et maîtriser l'ensemble de ces savoirs et compétences.

C'est une des clés de réussite dans cette compétition.

**Ces connaissances et savoirs ne sont directement évalués.**

**La connaissance des règles et règlements de compétition ne sera pas testée.**

**TRAVAUX PRATIQUES**

Dans le cadre de cette sélection, les compétiteurs seront testés sur leur habilité et leur compréhension rapide des sujets. C'est-à-dire, savoir décortiquer un sujet pour aller à l'essentiel sans perte de temps.

La technique de l'infiniment petit et celle du bijou floral seront exploitées.

Une décoration spécifique fera l'objet de toutes les attentes des jurés, tant sur la dimension donnée que par la subtilité du fleurissement.

L'art du bouquet, arrangement floral essentiel du fleuriste, sollicitera le compétiteur à trouver les subtilités nécessaires pour démontrer sa créativité et sa maîtrise des techniques.

## 3. LE SUJET D'ÉPREUVE

### FORMAT / STRUCTURE DU SUJET D'ÉPREUVE

L'ensemble de la sélection sera basé sur plusieurs sujets distincts :

- Un bouquet et une structure : durée 1 h 45
- Infiniment petit (élément porté) : durée 1 h 30.  
La minutie, la propreté et la délicatesse sont fortement attendues par les jurés.
- *Speed module* dans une boîte surprise : durée 0 h 45.  
Capacité de s'adapter à une circonstance d'urgence. La réactivité, la dextérité seront au rendez-vous.
- Grand classique (grand décor, suspension, autoblocage...) : durée 2 h.  
Il sera agrémenté d'un détail qui demandera de la réflexion, de la créativité afin de rendre ce sujet terminé dans les temps.

### DISTRIBUTION / CIRCULATION DU SUJET D'ÉPREUVE

Les sujets seront tenus secrets jusqu'au jour des épreuves aux moments des explications données par l'expert du métier.

En effet, cette sélection permet d'évaluer la réactivité et la créativité des compétiteurs sur des sujets imposés avec un temps imparti.

## 4. NOTATION

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Répartition des points par critères.

Le tableau ci-dessous permet de présenter un exemple de la répartition des points par domaines.

Le tableau est toujours sur 100.

Domaines de compétences	NOTE		
	Judgement (si applicable)	Measurement	Total
Domaine 1 Le bouquet et sa structure	14.00	11.80	<b>25.80</b>
Domaine 2 L'élément porté	11.70	12.60	<b>24.30</b>
Domaine 3 Boîte surprise (speed module)	11.50	13.10	<b>24.60</b>
Domaine 4 Grand décor	14.50	10.80	<b>25.30</b>
<b>Total =</b>	<b>51.70</b>	<b>48.30</b>	<b>100</b>

### SPÉCIFICATION D'ÉVALUATION DU MÉTIER

**Les membres du jury doivent qualifier le ou la compétitrice, c'est-à-dire la personne avec le profil le plus complet dans toutes les compétences attendues pour représenter la France à l'international.**

Les membres du jury sont répartis dans différents groupes. Ils participent à la notation des différentes épreuves de la compétition soit pour la notation subjective appelée aussi « Judgement », soit pour la notation objective appelée aussi « Measurement ».

Le « Judgement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, finition...)

Le « Measurement » est une notation objective correspondant à des critères mesurables (exemple : dimensions, tâche réalisée ou non...).

### **NOTATION JUDGEMENT (SUBJECTIVE) :**

Les sujets seront notés de 0 à 3 :

- 0 : Travail ne correspondant pas au sujet demandé
- 1 : Travail basique, peu de technique, propreté et finitions à revoir
- 2 : Travaux corrects, équilibrés, créatifs, propres et vendables
- 3 : Travaux compris, créatifs, subtils, irréprochables en équilibre, couleur, et technique

### **NOTATION MEASUREMENT (OBJECTIVE) :**

Plusieurs critères seront retenus pour cette notation basée sur le respect scrupuleux de données techniques et de fondamentaux connus et reconnus dans notre métier :

- Durabilité du sujet
- Étanchéité de l'œuvre
- Propreté de l'ensemble du travail
- Finitions
- Adéquation du sujet avec la demande
- Équilibres physiques
- Équilibres colorimétriques
- Hydratabilité du travail
- Choix des couleurs
- Respect des mesures demandées

Ces critères sont jugés par **Y (yes) / oui** ce critère correspond à la demande du sujet, ou **N (No) / non**, ce critère ne correspond pas à la demande du sujet.

Chaque fois que le juré répondra Y à un critère, celui-ci sera validé et donnera une cotation supplémentaire au candidat, cependant le N ne fera pas augmenter la cotation de celui-ci.

La répartition des points entre la note objective et la note jugement est de 30 % pour l'objectif et le reste pour le jugement.



## 5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER

Ces critères sont jugés par **Y(yes) oui** ce critère correspond à la demande du sujet, ou **N(No) non**, ce critère ne correspond pas à la demande du sujet.

Chaque fois que le juré répondra Y a un critère, celui-ci sera validé et donnera une cotation supplémentaire au candidat, cependant le N ne fera pas augmenter la cotation de celui-ci.

La répartition des points entre la note objective et jugement est de 30% pour l'objectif et le reste pour le jugement.

## 6.ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX

### LISTE D'INFRASTRUCTURES

*La liste des infrastructures reprend tous les équipements courants, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours en général.*

### MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET OUTILS QUE LES COMPÉTITEURS APPORTERONT DANS LEUR CAISSE À OUTILS

**La liste des outils du compétiteur est exhaustive.**

Elle reste commune à chaque compétiteur. Les caisses seront entièrement contrôlées et vérifiées en C-1 de la compétition par le chef d'atelier et 2 membres du jury.

INTITULÉ	QUANTITÉ
Caisse	1
Couteau de fleuriste	1
Coupe tout	1
Sécateur de fleuriste	1
Ciseaux	1
Agrafeuses + Agrafes	1
Pistolet à colle chaude	1
Pince coupante	1
Perceuse-visseuse + 2 batteries + embouts	1
Boîte de forêts pour bois et métal	1
Agrafeuse murale + agrafes	1
Rallonge électrique de 3 m	1
Scie à métaux	1
Mètre + crayon	1
Pince à bijoux	1
Marteau	1
Nécessaire de premier secours (pansements + désinfectants)	1
Nécessaire de nettoyage (balai + pelle + 3 chiffons + sacs poubelles)	1

*Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du séminaire de préparation à la Compétition Nationale et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.*

## MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS INTERDITS SUR L'ESPACE DE COMPÉTITION

- Téléphone portable ;
- Montre connectée ;
- Appareil photo...

Ces équipements sont strictement interdits sur l'espace de la compétition et pendant toute la durée de la compétition.

Ils seront ramassés par l'expert(e) adjoint(e) et seront redistribués aux candidats à la fin de leur journée de compétition.

Les outils non autorisés seront ôtés des caisses lors de leur contrôle.

Il est interdit d'utiliser des sprays : couleurs, lustrant, colle, etc.

*Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du séminaire de préparation à la Compétition Nationale et/ou apparaitre sur le sujet d'épreuve.*